

GRAND SAULT/FALLS

Patrouilleur(se) à vélo (emploi étudiant) Sécurité communautaire et sensibilisation Force policière de Grand-Sault

PÉRIODE D'EMPLOI

Temporaire (saisonnier)

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision de la direction ou du superviseur désigné, la personne titulaire du poste assure une présence proactive et visible dans différents secteurs de la municipalité afin de promouvoir un environnement sécuritaire, accueillant et positif pour les citoyens et visiteurs. Le ou la titulaire agit également comme personne-ressource auprès du public en offrant de l'information, du soutien et en signalant toute situation nécessitant une intervention.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Patrouille et surveillance

- Effectuer des patrouilles régulières à vélo dans les secteurs assignés, notamment les parcs, sentiers, terrains récréatifs, zones résidentielles et le centre-ville;
- Maintenir une présence visible afin de contribuer à la prévention du vandalisme, des comportements inadéquats et des infractions aux règlements municipaux;
- Observer les espaces publics et signaler tout risque ou problème de sécurité (bris d'infrastructures, déchets, équipements endommagés, etc.);
- Vérifier l'état général des aires publiques et récréatives.

Service à la communauté

- Agir à titre de personne-ressource courtoise et accessible auprès des citoyens et des touristes;
- Fournir de l'information, des indications et de l'assistance au public;
- Promouvoir les activités, événements et initiatives communautaires de la municipalité;
- Développer et maintenir des relations positives avec les citoyens, organismes et commerces locaux;
- Sensibiliser le public aux règles de sécurité et au respect des espaces publics.

Observation et rédaction de rapports

- Observer et documenter les situations nécessitant un suivi, incluant :
 - activités suspectes;
 - actes de vandalisme ou graffitis;

- dommages à la propriété;
- risques ou dangers pour la sécurité publique;
- Rapporter rapidement toute situation préoccupante au superviseur ou aux autorités compétentes;
- Compléter les registres quotidiens de patrouille ainsi que les rapports d'incident.

Sécurité et entretien de l'équipement

- Respecter les procédures de sécurité ainsi que les consignes relatives à l'utilisation du vélo;
- Porter en tout temps l'équipement de sécurité requis;
- Effectuer des vérifications de base du vélo et de l'équipement avant les patrouilles;
- Signaler rapidement tout besoin de réparation ou d'entretien;
- Utiliser adéquatement les radios portatives ou autres outils de communication fournis.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Excellentes habiletés en communication et en relations interpersonnelles dans les deux langues officielles;
- Capacité à travailler de façon autonome avec un minimum de supervision;
- Bonne condition physique et aisance à circuler à vélo;
- Bon sens de l'observation et du jugement;
- Attitude professionnelle, responsable et fiable;
- Connaissance du territoire et de la communauté constitue un atout;
- Expérience en service à la clientèle ou en animation communautaire constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste étudiant saisonnier à temps plein;
- Horaire de 40 heures par semaine;
- Le ou la titulaire doit être disponible tous les jours de la semaine, selon un horaire variable basé sur les besoins opérationnels;
- Travaille principalement à l'extérieur, dans diverses conditions météorologiques;
- Périodes prolongées de déplacement à vélo et de travail debout;
- Horaire pouvant inclure les soirs, fins de semaine et jours fériés.

APPRENTISSAGES ET EXPÉRIENCE ACQUISE

Ce poste permettra à l'étudiant(e) :

- de développer ses compétences en service à la clientèle et en communication;
- d'acquérir une expérience concrète en sécurité communautaire et en service public;
- d'améliorer ses capacités d'observation, d'analyse et de résolution de problèmes;
- de développer son autonomie, son sens des responsabilités et ses habitudes de travail professionnelles.

Mise en garde : Les énoncés ci-dessus reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et sont destinés à décrire la nature générale et le niveau de travail effectué et ne doivent pas être considérés comme une énumération exhaustive de toutes les responsabilités, fonctions, capacités et exigences occupationnelles inhérentes. Tous les membres du personnel peuvent, de temps à autre, être amenés à effectuer des tâches en dehors du cadre de leurs responsabilités normales, selon les besoins.